

INTRODUCTION

Le présent volume est le premier d'une série que le ministère des Affaires extérieures compte publier sur l'évolution des relations extérieures du Canada. La publication de ce premier ensemble de documents jusqu'ici peu accessibles marque d'heureuse façon la commémoration du Centenaire de la Confédération canadienne. L'année 1909 a été choisie comme point de départ, vu que c'est à cette date que le ministère a été fondé. Le Canada entretenait déjà depuis longtemps d'importantes relations avec d'autres pays dans les domaines du commerce, de l'immigration, des différends de frontières et des problèmes relatifs à la pêche. La présente série porte cependant sur une gamme de plus en plus étendue de questions de politique extérieure ou étrangère. Le premier volume embrasse une période décisive de près de dix années, mais vu l'expansion et la complexité croissante des relations extérieures du Canada, on s'attend que les volumes suivants couvrent des périodes de plus en plus courtes.

Comme les documents que renferme le présent volume ont pour objet d'illustrer la formulation et la mise en œuvre de la politique canadienne dans le domaine des relations extérieures, le choix en a été fait d'après certains critères. Dans l'ensemble, les communications choisies se situent au niveau des délibérations et hautes décisions gouvernementales; n'y figurent donc pas les mémorandums et lettres de fonctionnaires, sauf dans les rares cas où ces documents constituent les seules ou les meilleures sources de renseignements. Lorsqu'il existe plusieurs documents sur le même sujet, on choisit celui qui éclaire le mieux la question. On n'a pas retenu les documents déjà publiés, sauf s'ils sont de faible longueur ou indispensables à la présentation du sujet. Des extraits de discours prononcés à la Chambre des communes ne sont reproduits que s'il est impossible de trouver ailleurs un exposé de la politique du gouvernement sous une forme commode. On laisse de côté autant que possible les lettres d'envoi et les documents encombrés de menus détails.

Pour ce premier volume, les sources sont plus rares et moins complètes qu'elles ne le deviennent par la suite. Les missions diplomatiques du Canada n'étant pas encore établies à ce moment-là, il nous manque une source importante de documents précieux pour des collections de ce genre. Par contre, il existe une correspondance assez considérable avec le Royaume-Uni, parce que, durant cette période, la politique extérieure du Canada, État non souverain, se pratiquait sous l'égide de la Grande-Bretagne.

Divers décrets du Conseil se trouvent reproduits, car ils fournissent dans certains cas la meilleure sinon la seule définition de la politique canadienne; d'ailleurs, ils constituaient souvent le texte même de dépêches, que préfaçait un court message d'envoi. L'expression «décret du Conseil» sert à désigner tant les délibérations approuvées du Conseil que ses décrets proprement dits.